



**PÔLE ENFANCE EDUCATION**  
Accueil Unique Enfance



## ACCUEILS DE LOISIRS DOSSIER INDIVIDUEL

Ce dossier doit être complété avec la plus grande attention.  
Il doit être accompagné impérativement des documents demandés

### ENFANT

NOM : Prénom :  
Date de naissance : garçon  fille

### RESPONSABLES DE L'ENFANT

**Responsable 1** Père  Mère  Tuteur  Autre

Situation : Célibataire  Marié(e)  Concubinage  Divorcé(e)  Séparé(e)  Garde alternée

NOM : Prénom :  
Profession : Employeur :  
Temps plein  - Temps partiel  - Intérim  - Formation  - Dispositif Insertion

Tel portable: Tel travail:

Adresse :

Code Postal : Ville :

Adresse email :

Régime de sécurité sociale : Régime général :  Autre :

N° Allocataire CAF : Autre :

Nom de l'assurance extrascolaire :

**Responsable 2** Père  Mère  Tuteur  Autre

Situation : Célibataire  Marié(e)  Concubinage  Divorcé(e)  Séparé(e)  Garde alternée

NOM : Prénom :  
Profession : Employeur :  
Temps plein  - Temps partiel  - Intérim  - Formation  - Dispositif Insertion

Tel portable: Tel travail:

Adresse :

Code Postal : Ville :

Adresse email :

**Habitude alimentaire** : repas de substitution à base de volaille

Seuls les dossiers complets  
seront traités

### AUTORISATIONS

**PHOTOS - FILM:**

La Ville de Vannes et les Centres de loisirs peuvent être amenés à prendre des photographies ou des vidéos des enfants pendant les activités sportives ou la vie quotidienne et à les utiliser sur tous ses supports de communication sans limite ni de temps ni de lieu. OUI  - NON

**INTERVENTION MÉDICALE :** Cf : Article L.1111-4 du code la santé publique

**PERSONNE(S) HABILITÉE(S) A REPRENDRE L'ENFANT - autre que les parents :**

Nom - Prénom	Lien de parenté	Téléphone

En cas d'interdiction de prise en charge par un tiers, joindre une copie du jugement.

**FICHE SANITAIRE**

**VACCINATIONS** A compter de 2021, tous les enfants nés à partir du 1er janvier 2018 doivent être à jour des 11 vaccins obligatoires conformément à la nouvelle réglementation (*Joindre une copie du carnet de vaccination*).

**- Diphtérie, Tétanos, Polio - DTP : date du dernier rappel :** \_\_\_\_\_  
SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES, JOINDRE UN CERTIFICAT MEDICAL DE CONTRE-INDICATION  
ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TETANIQUE NE PRESENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

**TRAITEMENT MEDICAL :** Cf Règlement

L'enfant a une allergie alimentaire..... OUI  - NON   
L'enfant a une maladie aiguë ou chronique et/ou suit un traitement..... OUI  - NON   
L'enfant bénéficie d'un accompagnement d'élève en situation de handicap (AESH)..... OUI  - NON   
L'enfant bénéficie d'un projet d'accompagnement individualisé (PAI)..... OUI  - NON   
  Alimentaire             Médicamenteux   
L'enfant est-il en situation de handicap ou souffre t'il d'un trouble du comportement..... OUI  - NON   
*Si oui, merci de fournir : notification MDA, allocation AEEH ...*

**RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS.** Votre enfant porte-t-il des lentilles, des lunettes, des prothèses auditives, des prothèses dentaires, etc.... **PRECISEZ**

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Je soussigné(e), responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur ce dossier d'inscription.  
Je m'engage à avertir immédiatement l'Accueil Unique Enfance en cas de modification dans les renseignements administratifs ou liés à la santé de l'enfant.  
Je m'engage à respecter le règlement des Accueils de Loisirs et notamment les conditions d'annulations.

**Je reconnais avoir pris connaissance du règlement des ALSH de la ville de Vannes  cocher**

*Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion et le paiement des activités municipales. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 06 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez l'exercer en vous adressant à l'Accueil Unique Enfance.*

Fait à Vannes, le : \_\_\_\_\_

SIGNATURE

**ACCUEIL UNIQUE ENFANCE**  
**22 Avenue Victor Hugo - 56000 VANNES**  
**Tel. 02 97 01 65 10 - accueil.unique@mairie-vannes.fr**